GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cv
Coupe avec protection de la régénération	cr
Coupe avec réserves de essences	cm
Coupe progressive d'ensemencement	cps
Coupe à blanc	cb
Coupe à blanc avec ensemencement des tiges d'avenir	cbe
Coupe de jardinage	cj
Bulldozage partiel (trait ou à pieu)	bp
Plantation à racines nues	pln
Plantation de boutures	plb
Plantation de boutures	pbp
Ensemencement	ens
Fertilisation	fert
Récolte dans les friches boisées (aires de libres)	ro

N.B. Ces interventions s'adjoignent aux interventions et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — 3 sapin et/ou épinette blanche	R (E)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (EE)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — 2 pin gris	R (PG)
— — 2 pin gris	R (PG)
— — 3 thuya (cèdre)	R (C)
— — 2 mélèze	R (MEL)
— — 2 pruche	R (PR)
— — (plantation)	R P
Pinède	(Il (pin) ne couvre pas plus de 75% de la portie résineuse)	E (E)
— — 3 thuya (cèdre)	E (C)
— — 3 mélèze	E (MEL)
— — 2 pruche	E (PR)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — 2 pin gris	E (PG)
— — 3 sapin et/ou épinette blanche	E (E)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	E (EE)
— — (plantation de pin sylvestre)	E (PS)
— — (plantation de pin noir)	E (PN)
— — (plantation de pin gris)	E (PG)
— — (plantation de pin rouge)	E (PR)
— — (plantation de pin blanc)	E (PB)
Sapinière	(Le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portie résineuse)	S (S)
— — 3 thuya (cèdre)	S (C)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — 3 pin rouge	S (PR)
— — 3 pin gris	S (PG)
— — 3 pruche	S (PR)
— — (plantation de sapin baumier)	S (SB)
Pinède à pin blanc	— avec pin rouge	PB (PR)
— — — — et/ou épinette noire (et/ou épinette rouge)	PB (EE)
— — — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (EE)
— — — — avec pin gris	PB (PG)
— — — — avec pruche	PB (PR)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	PB (E)
— — — — (plantation de pin sylvestre)	PB P
— — — — (plantation de pin gris)	PB P
— — — — (plantation de pin rouge)	PB P
— — — — (plantation de pin blanc)	PB P
Pinède à pin rouge	(Le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (EE)
— — — avec mélèze	PR (MEL)
— — — avec pin gris	PR (PG)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— — — avec pruche	PR (PR)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	PR (E)
— — — (plantation de pin sylvestre)	PR P
Cédrière	(Le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)	C (C)
— — — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)
— — — 2 mélèze	C (MEL)
— — — 2 pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — — 2 pin gris	C (PG)
— — — 2 pruche	C (PR)
— — — 2 sapin et/ou épinette blanche	C (E)
— — — (plantation de thuya)	C P
Pruchaie	(La pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — — 3 thuya (cèdre)	Pr (C)
— — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (EE)
— — — 3 mélèze	Pr (MEL)
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (PB)
— — — 3 pin rouge	Pr (PR)
— — — 3 pin gris	Pr (PG)
— — — 3 sapin et/ou épinette blanche	Pr (E)
— — — (plantation)	Pr P
Mélèzin	(Le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Me (Me)
— — — 3 thuya (cèdre)	Me (C)
— — — 3 épinette noire et/ou épinette rouge	Me (EE)
— — — 3 pin blanc et/ou pin rouge	Me (PB)
— — — 3 pin rouge	Me (PR)
— — — 3 pin gris	Me (PG)
— — — 3 pruche	Me (PR)
— — — 3 sapin et/ou épinette blanche	Me (E)
— — — (plantation de mélèze européen)	Me (ME)
— — — (plantation de mélèze japonais)	Me J
— — — (plantation de mélèze laricin)	Me L

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillis d'essences intolérantes avec pin gris	F (PG)	F (PG)
— — — — avec pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — — avec pin rouge	F (PR)	F (PR)
— — — — avec résineux	F (R)	F (R)
— — — — avec sapin	F (E)	F (E)
Bouleaux à bouleaux blancs avec pin ou thuya	BB (PB)	BB (R)
— — — — avec sapin	BB (E)	BB (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR)
— — — — avec résineux	BB (R)	BB (R)
Bouleaux à bouleaux jaunes avec pin blanc	BJ (PB)	BJ (PB)
— — — — avec pin gris	BJ (PG)	BJ (PG)
— — — — avec résineux	BJ (R)	BJ (R)
Peuplements avec sapin	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— — — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— — — avec pin rouge	Pe (R)	Pe (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Feuillus à essences tolérantes	F (F)	F (F)
Feuillus résineux	F (R)	F (R)
— — — à pin blanc	F (PB)	F (PB)
— — — à pin rouge	F (PR)	F (PR)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	F
— — sur station humide	F
Bouleaux à bouleaux	B
Bouleaux à bouleaux jaunes	BJ
Peuplements	Pe
Érablières à érables	Er
Érablières	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à hêtre	Er (H)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantations de bouleaux	P (B)
— — de bouleaux jaunes	P (BJ)
— — de peuplier	P (PE)
— — de peuplier hybride	P (PH)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sc
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Aulnaie	A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Voie ferrée (emprise)	
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en dénoter	cp
Coupe partielle par bouds	cp
Coupe partielle plus épaisse légère	cpl
Chablis partiel	cp
Épidémie légère	cp
Brûlis partiel	cp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	
Chablis total	
Épidémie sévère	
Feuche	
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-30 ans
30 "	31-50 "
50 "	51-80 "
80 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
90-60 "	60-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT INÉQUIENNE

Je (jeune inéquienne) — Plus de 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre C et 90 cm; autres peuplements majorité des tiges entre C et 60 cm.

Vieilleux inéquienne — Plus de 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre plus de 90 cm; autres peuplements majorité des tiges ent plus de 60 cm.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ecoun
Moyenne	31 à 50 %	M
Forte	51 à 50 %	F
Extrême	61 à 70 %	E
Complexe accidenté de pente	71 et plus	C

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 4 E 3 C 3 — S = sapinière; 4 = classe de pente; E = épinette de pente; 3 = classe d'âge; C = pente forte; 3 = origine

F C 5 (+10) R 1 — F = feuillus; C = pente forte; 5 = classe de hauteur; (+10) = classe de densité; R = sous group. d'essences; 1 = type de couvert; groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (GG-87)
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR — BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS D.G.R. INC. (GG-88-2)
SIGNATURE :

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	5m	10m	15m	20m	25m	30m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	87
Unité d'aménagement	2
Unité de sondage	3*
Mode de tenure ou de gestion	109°04'01"
Bloc d'aménagement	
Concessionnaire ou autres	
Bassin hydrographique	40305*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	—
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4035*
Région écologique	12a*
Municipalité régionale de comté	—

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Compt. for. 8604-8909-9223-5002-5506-6006-6503-7013-7503

A jour : avril 1996

Carte forestière — Photographie aérienne : 1985-86; Année de publication : 1986-87; Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/85
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 20 pieds

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-6 S.E.	32-K-7 S.O.	32-K-8 S.E.	32-K-8 S.O.
32-K-3 N.E.	32-K-2 N.O.	32-K-1 N.E.	32-K-1 N.O.
32-K-3 S.E.	32-K-2 S.O.	32-K-1 S.E.	32-K-1 S.O.
32-F-14 N.E.	32-F-15 N.O.	32-F-16 N.E.	32-F-16 N.O.

32 K/2 S.O.